Commission Permanente du 16 octobre 2020

Délibération N°CP/2020-OCT/01.29

COMMISSION DES FINANCES DU 1 OCTOBRE 2020

PLAN DE TRANSFORMATION ET DE DEVELOPPEMENT - GREEN NEW DEAL - VOTATION D'INITIATIVE REGIONALE

Imputation budgétaire	Montant affecté	
Opération : P832O002 - Chapitre : 930 - Rubrique : 0202 Innovation démocratique et cit Services généraux 0202-Autres moyens généraux	90 000,00 €	**FONCTIONNEMENT**

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Charte Régionale de la Citoyenneté Active votée en mars 2018

Vu le rapport de la convention citoyenne pour l'Occitanie et notamment son cahier 2 « Nos préconisation pour la votation »

Vu la délibération N°2020/AP-JUILL/02 approuvant l'acte I du Plan de Transformation et de développement Green New Deal, installant une convention citoyenne pour l'Occitanie et actant le principe d'une votation d'initiative régionale à l'issue des travaux de ladite convention

Vu l'avis de la Commission n°1, Commission des Finances du 1 octobre 2020,

Vu le rapport n° CP/2020-OCT/01.29 présenté par Madame la Présidente,

Considérant qu'en juillet 2020, le Conseil Régional s'est engagé dans une démarche d'adoption de son Plan de Transformation et de Développement, son Green New Deal pour l'Occitanie. La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée entend ainsi prolonger les mesures d'urgence et de relance prises depuis mars 2020 par un ensemble de dispositifs structurels, qui s'inscriront dans la durée.
Notre Plan de Transformation et de Développement – Green New Deal part de notre conviction, réaffirmée fin 2019 par notre feuille de route « Occitanie 2040 », que les crises que nous traversons appellent « un changement global de notre modèle de développement ». Notre ambition est de « retrouver le chemin du progrès », d'être « porteurs de justice sociale et écologique », de « donner la priorité à des modèles économes en énergie, en ressources naturelles et matières premières », de « remettre en route la réduction des inégalités, de

remettre l'ascenseur social dans le sens de la montée, de permettre à chacun.e de prendre en charge son avenir ».

Le Plan de Transformation et de Développement se nourrit en partie du projet européen de « Green New Deal ». Il va interagir avec les travaux de l'Union européenne, en ce sens qu'il s'inscrit dans « l'ambition européenne dont la Région est actrice au quotidien » et qu'il ambitionne de réorienter l'appareil de production régional vers un modèle « économique soutenable pour la planète », un modèle visant à réduire notre empreinte carbone. Il y ajoute une dimension humaine et sociale.

Parce que le projet régional est porteur d'un nouveau modèle de société, il se construit avec nos concitoyens.ne.s selon une double étape.

- Dans un premier temps, la convention citoyenne pour l'Occitanie a réuni 100 citoyens tirés au sort et a adopté, à l'issue de sept journées de travaux, un avis citoyen présentant les attentes et les mesures concrètes prioritaires des participants pour la transformation de la région Occitanie.

- Dans un second temps, en complément, et dans le prolongement de cet exercice démocratique, inédit à l'échelle d'une Région européenne, une votation ouverte à tous les habitant.e.s d'Occitanie de plus de 15 ans est organisée. L'objectif de cette votation consiste à soumettre, à l'ensemble de la population régionale, des points sur lesquels la convention citoyenne a fait le constat de points de clivage en son sein, justifiant d'une mise à débat plus large, ou bien des sujets sur lesquels elle a relevé des enjeux de priorisation importants (notamment budgétaires) dans ses propres propositions. Le principe de cette votation a été acté en juillet dernier par délibération. Le présent rapport en détaille les modalités, en application de l'article 19 de la Charte régionale de la citoyenneté active de la Région Occitanie.

* * *

L'Assemblée Plénière de juillet 2020 a validé le principe d'une votation d'initiative régionale organisée à l'issue des trois sessions de travail de la convention citoyenne pour l'Occitanie afin d'impliquer les habitant.e.s à l'échelle de tout le territoire d'Occitanie dans l'élaboration du plan de transformation et de développement, aussi appelé Green New Deal régional.
Dans le mandat confié par l'exécutif régional, les cent citoyens membres de la convention ont eu pour mission d'élaborer des préconisations sur les sujets qu'ils souhaitaient soumettre à l'avis des habitant.e.s. Ainsi, des temps de travail ont été programmés spécifiquement lors de la convention pour la rédaction et l'adoption de ces préconisations.
Le cahier n°2 du rapport de la convention citoyenne pour l'Occitanie fait état des modalités de ce travail et des préconisations, qui ont été adoptées à la majorité des citoyens le samedi 3 octobre 2020.
Les citoyens de la convention ont décidé collectivement de soumettre à la votation trois grands thèmes, apparus comme prioritaires et stratégiques au cours de leurs travaux :

- Améliorer le bien-être de tous au travers d'un modèle plus durable : de nombreuses propositions visaient à répondre aux enjeux climatiques et écologiques (énergie, environnement, mobilité…)
- Renforcer les solidarités territoriales : la question de l'équilibre entre le développement des zones rurales et urbaines a été fortement relevée lors des travaux et de façon transversale.

- Développer de nouvelles pratiques de la citoyenneté : la convention s'est beaucoup exprimée sur l'importance de la démocratie participative pour renforcer la confiance dans l'action publique.

Pour les citoyens de la convention, il apparaît important que la votation n'ait pas pour objectif de valider ou refuser les mesures prioritaires et propositions formulées dans leur avis, mais qu'elle vienne en complément et dans l'approfondissement de leurs travaux, éclairer la prise de décision de la Région et interroger sur des sujets ayant fait débat parmi les citoyens sans avoir pu aboutir à des propositions concrètes partagées.
Ainsi, les questions préconisées par la convention à soumettre aux habitants d'Occitanie sont les suivantes :

« [extraits du cahier n°2]
AMELIORER LE BIEN-ETRE DE TOUS AU TRAVERS D'UN MODELE PLUS DURABLE
Nous, citoyens de la convention, avons fait émerger de nombreuses propositions visant à répondre aux enjeux climatiques et écologiques (agriculture durable, gestion énergétique, déplacements…).
Parmi nos propositions, dans quels domaines selon vous la Région devrait fournir un effort budgétaire supplémentaire en 2021 ? (juger chaque action)

- *Réhabilitation des habitats et rénovation énergétique*
- *Développement des mobilités douces (vélo, marche à pied…) et de l'écomobilité (transports en commun, véhicules électriques, covoiturage, autopartage…)*
- *Réouverture de lignes ferroviaires*
- *Conversion à l'agriculture bio ou écoresponsable*
- *Aide à l'économie circulaire (récupération, recyclage…) et lutte contre le gaspillage*

RENFORCER LES SOLIDARITES TERRITORIALES
Nous, citoyens de la convention, avons mis en valeur la nécessité d'un développement équilibré du territoire entre l'urbain et le rural. Parmi nos propositions pour le monde rural, lesquelles vous importent-elles le plus ? (juger chaque action)

- *Développer les transports et l'intermodalité*
- *Faciliter le maintien et l'installation des commerces et des services publics de proximité*
- *Soutenir l'implantation d'entreprises et s'engager vers la relocalisation de filières économiques*
- *Maintenir une offre de soin de proximité et de qualité*
- *Revitaliser la culture*

DEVELOPPER DE NOUVELLES PRATIQUES DE LA CITOYENNETE
Nous, citoyens de la convention, nous sommes également fortement exprimés pendant la convention sur l'amélioration de la démocratie participative pour renforcer la confiance dans l'action publique.
Parmi les propositions pour de nouvelles pratiques citoyennes, lesquelles souhaitez-vous valoriser en priorité ? (juger chaque action)

- *Participation de citoyens tirés au sort dans l'élaboration de la décision publique*
- *Organisation d'un contrôle citoyen pour veiller au respect des propositions citoyennes*
- *Simplification des démarches administratives*
- *Soutien aux actions d'éducation à la citoyenneté*

Plusieurs thématiques ont fait débat, entre nous, au sein de la convention. Sur lequel de ces sujets souhaiteriez-vous que soit organisé en priorité, l'an prochain, un grand débat régional avec les citoyens ? (2 choix possibles)

- *La protection des populations face aux enjeux climatiques (inondations, sécheresse, ouragans…)*
- *Le déploiement de la 5G en Occitanie*
- *Les nouveaux métiers de demain*
- *Le droit au logement*
- *Les énergies renouvelables*
- *L'éducation numérique*
- *La ressource en eau*
- *La gestion des autoroutes*
- *La relation démocratique élus/citoyens et l'abstention électorale*
- *Le bien-être au travail*

La sécurité des personnes et des biens »

Je vous propose de suivre ces préconisations et de solliciter les habitant.e.s d'Occitanie sur les questions précédemment citées.
Répondant également à l'avis citoyen de la convention, les trois premières questions utiliseront les principes du jugement majoritaire pour classer les items. Le jugement majoritaire est une méthode de vote applicable à une prise de décision collective. Pour départager plusieurs propositions dans une prise de décision, le votant est invité à émettre un avis sur chacune d'elles en lui attribuant une mention, selon une échelle prédéfinie. Les résultats du vote par choix majoritaire prennent en compte le choix médian pour chaque proposition : on détermine la mention avec laquelle une majorité des votants est d'accord (c'est-à-dire où se situent les 50% de votants). Les propositions sont ensuite classées par mention majoritaire.

Les choix prioritaires qui seront ainsi indiqués par les votants permettront de préciser le plan de transformation et de développement, ainsi que d'orienter les scénarii budgétaires associés.

La votation sera organisée selon les dates prévisionnelles suivantes : du 16 octobre au 6 novembre 2020, sur le site participatif laregioncitoyenne.fr

Elle est ouverte aux habitants d'Occitanie âgés de 15 ans et plus, titulaires d'un compte citoyen sur le site internet et ayant certifiés le respect de la Charte régionale de la citoyenneté active.
Afin d'assurer au plus grand nombre l'accès à cette démarche, un service de support téléphonique et mail sera mis en place, ainsi que la mise à disposition d'équipements et de médiation numérique dans les maisons de région. Un renforcement des moyens informatiques d'hébergement et de charge de flux utilisateurs est également prévu.
Un dispositif d'information sera déployé pour permettre aux habitant.e.s d'avoir connaissance de la votation et d'y participer notamment par la mobilisation des organes de presse et des campagnes d'information sur les réseaux sociaux conformément à l'article 19 de la Charte régionale de la citoyenneté active.
Le résultat de ce processus de votation sera présenté à l'Assemblée Plénière en novembre et pris en compte dans la construction du Plan de Transformation et de Développement - Green New Deal. Les premières mesures à mettre en œuvre seront par ailleurs actées lors du vote du budget 2021, en décembre 2020.

Commission Permanente du 16 octobre 2020

Délibération N°CP/2020-OCT/01.29

Après en avoir délibéré,

Décide :

ARTICLE UNIQUE :

- D'organiser du 16 octobre au 6 novembre 2020 la votation citoyenne pour l'Occitanie selon les modalités pratiques exposées, afin d'impliquer les habitants à l'échelle de tout le territoire d'Occitanie dans le Plan de Transformation et de Développement
- D'autoriser la dépense supplémentaire de 90 000 € (opération P8320002 – enveloppe P832E18 – Natana 2320) correspondant au support téléphonique et au renforcement technique et informatique du site participatif
- De présenter les résultats de la votation lors de l'Assemblée plénière prochaine et de les intégrer au projet de Plan de Transformation et de Développement – Green New Deal

La Présidente

Carole DELGA

Acte Rendu Exécutoire :

- Date de transmission à la Préfecture : 16 octobre 2020
- Date d'affichage légal : 16 octobre 2020

Pour extrait conforme,
La Présidente,
CAROLE DELGA